

RÈGLEMENT DU TOURNOI DU PÔLE DE HAGUENAU

Mercredi 11 NOVEMBRE 2015

Article 1 : Date et modalités

Le Pôle Espoir Alsace organise le mercredi 11 novembre 2015, un tournoi national ouvert à tous les joueurs licenciés FFTT. Le n° d'homologation du tournoi est : *en cours d'homologation*.

Article 2 : Lieu

Le tournoi se déroulera à l'Espace Sportif Sébastien LOEB, 8 rue du tournoi, 67500 HAGUENAU.

Article 3 : Tableaux

Les tableaux suivants seront proposés :

	<u>Tableaux</u>	<u>Prix d'inscription</u>	<u>Heure de début</u>
A	Mixte 1400 points et plus	8 €	12H00
B	Dames 800 points et plus	6 €	10H00
C	Mixte 1200 à 2058 points (<i>non numérotés</i>)	7 €	9H00
D	Mixte 800 à 1699 points	6 €	11H00
E	Mixte 600 à 1499 points	6 €	10H00
F	Série 500 à 1299 points	6 €	9H00
G	Dames moins de 1000 points	6 €	13H00
H	Mixte 500 à 999 points	6 €	12H00
I	Mixte jusqu'à 799 pts <i>réserve aux jeunes (nés en 1998 et après)</i>	5 €	11H00
J	Cadets mixte (nés en 2001 et après)	5 €	9H00
K	Minimes mixte (nés en 2003 et après)	5 €	10H00
L	Benjamins mixte (nés en 2005 et après)	5 €	12H00
M	Hardbat	4 €	15H00
N	Non-licenciés	4 €	14H00
O	Sport adapté	4 €	13H00

Les points pris en compte sont ceux du dernier classement national officiel.

Article 4 : Limitation

Chaque participant pourra s'inscrire au maximum dans **3 tableaux de simples**.

Article 5 : Surclassement

Les poussins ne peuvent participer qu'aux séries J à L.

Les benjamins ne peuvent participer qu'aux séries I à L, sauf ceux participant au Critérium Fédéral Nationale 1 **et satisfaisant aux examens médicaux demandés par le médecin fédéral** (Cf. règlement médical fédéral 2015/2016).

Article 6 : Déroulement sportif

La tenue sportive, ainsi que les chaussures de sport, sont de rigueur.

Le tournoi est régi par les règlements de la FFTT et se déroulera sans interruption.

Toutes les parties se disputeront en 3 manches gagnantes à l'exception des parties du tableau M, qui se dérouleront en 2 manches gagnantes de 21 points. Dans le tableau M, seuls seront autorisés les raquettes fournis par l'organisateur.

Tous les tableaux se disputeront par poules de 3 joueurs (hors tableaux M qui sera un tableau à élimination directe). Les 2 premiers de chaque poule seront qualifiés pour le tour suivant, qui se fera par élimination directe.

Article 7 : Dispositions exceptionnelles

* Les tableaux comprenant moins de 12 inscriptions pourront être annulés (sauf pour la série A, 20 inscriptions au minimum). Les participants pourront alors soit s'engager dans un autre tableau (si possible), soit être remboursés du prix de l'engagement versé pour ce tableau.

* Dans un tableau où le nombre d'inscrits est supérieur à 32, le Juge Arbitre se réserve le droit de ne qualifier qu'un seul joueur par poule, et ce afin d'éviter de terminer à une heure trop tardive.

Article 8 : Arbitrage et Juge arbitrage

L'arbitrage sera assuré et organisé par les participants.

Le juge arbitre du tournoi sera Corinne STOFFEL, ses décisions seront sans appel.

Article 9 : Dotations

Les 4 meilleurs de chaque tableau seront récompensés suivant le tableau ci-après :

	<u>Tableaux</u>	<u>Vainqueur</u>	<u>Finaliste</u>	<u>1/2 finalistes</u>
A	Mixte > 14	150 € + coupe	50 €	30 €
B	Dames > 8	40 € + coupe	20 €	15 €
C	Mixte 12 à 20	45 € + coupe	25 €	10 €
D	Mixte 8 à 16	35 € + coupe	20 €	10 €
E	Mixte 5 à 14	30 € + coupe	20 €	10 €
F	Mixte 5 à 12	30 € + coupe	20 €	10 €
G	Dames < 11	30 € + coupe	20 €	10 €
H	Mixte 5 à 9	25 € + coupe	15 €	5 €
I	Mixte 5 à 7 <i>réservée aux jeunes (nés en 1998 et après)</i>	Lots + coupe	Lots	Lots
J	Cadets mixte (nés en 2001 et après)	Lots + coupe	Lots	Lots
K	Minimes mixte (nés en 2003 et après)	Lots + coupe	Lots	Lots
L	Benjamins mixte (nés en 2005 et après)	Lots + coupe	Lots	Lots
M	Hardbat	Lots + coupe	Lots	Lots
N	Non-licenciés	Lots + coupe	Lots	Lots
O	Sport adapté	Lots + coupe	Lots	Lots

Article 10 : Pointage et forfait

Le pointage des joueurs se fera 30 minutes avant l'heure officielle de début des tableaux.

Le forfait pour non-présence à la table pourra être prononcé 10 minutes après le premier appel du joueur au micro, mais un deuxième appel sera effectué dans tous les cas.

Toutes inscriptions non excusées 24 heures avant la date du tournoi seront considérées comme dues.

Article 11 : Balles

Les balles homologuées ITTF en celluloïd seront fournies par l'organisateur. Elles seront de couleur blanche.

Article 12 : Responsabilités

La Ligue d'Alsace décline toute responsabilité en cas d'accident, perte ou vol pouvant se produire dans ou en dehors des installations sportives utilisées. L'accès aux aires de jeu est strictement réservé aux compétiteurs, arbitres et organisateurs.

Article 13 : Buvette

Une buvette très complète (casse-croûtes, gâteaux, sucreries, boissons diverses, etc.) sera à la disposition des joueurs et spectateurs durant toute la journée.

Article 14 : Résultats

Le tournoi sera géré avec le logiciel fédéral SPID-Déconnecté. Les résultats individuels seront donc pris en compte pour l'établissement des classements, sauf pour les séries M, N et O.

Article 15 : Engagements

Les inscriptions par courrier ou par mail seront prises au fur et à mesure de leur arrivée, le cachet de la Poste ou la date d'envoi de mail faisant foi.

Les engagements, accompagnés du paiement (chèque à l'ordre de LATT), sont à faire parvenir **pour le lundi 09 novembre 2015 dernier délai** à :

Ligue d'Alsace de Tennis de Table

Guillaume SIMONIN

13 rue du château d'Angleterre

67300 SCHILTIGHEIM

Il vous est également possible de vous inscrire par mail : simonin.guillaume@live.fr

Le paiement des inscriptions avant le début des tableaux est obligatoire.

*Pour tout renseignement complémentaire, vous avez la possibilité d'appeler
Guillaume SIMONIN au 06.88.68.07.85*

Article 17 : Accord

La participation au tournoi du Pôle Espoir Alsace entraîne l'acceptation du présent règlement.